



COUPE DU PRINTEMPS



**Dans le respect du protocole recommandé par la FFG,
compétition exclusivement réservée
aux Membres du GTCV**

Dimanche 9 mai 2021

COMPETITION 2 FORMULES AU CHOIX

Afin de permettre au maximum de joueurs de participer tout en satisfaisant les préférences de chacun quant à la formule de jeu, les formules « individuelle » et « double » sont proposées au choix.

1- Individuelle : *Stableford*

- 1ère Série Messieurs 0 - 11,4..... Marques blanches
- 1ère Série Dames 0 - 15,4..... Marques bleues
- 2ème Série Messieurs 11,5 - 23,4..... Marques jaunes
- 2ème Série Dames 15,5 - 23,4..... Marques rouges
- 3ème Série Mixte 23,5 – 35,9 Messieurs Marques jaunes
Dames Marques rouges
- 4ème Série Mixte 36,0 – 53,5 Marques violettes

**DEPARTS AVANT 10H00
DANS L'ORDRE DES INDEX**

OU

2- Double : 4 Balles Stableford (index ramenés à 24,4)

**DEPARTS ENTRE 10H00 ET 13H00
DANS L'ORDRE DES HANDICAPS
DE JEU DES EQUIPES**

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

Exclusivement depuis l'application smartphone, onglet « compétitions »

Afin d'éviter les nombreux passages au secrétariat favorisant la transmission de l'épidémie de Covid, et dans le respect des mesures et protocoles sanitaires,

les inscriptions se feront exclusivement depuis l'application

avec règlement en ligne par CB* via l'application

**** voir tutoriel dans les actualités du site internet***

Café de bienvenue offert

à l'ensemble des participants au départ du Trou N°1

***Verre de l'amitié pour chaque partie à l'arrivée du Trou N°18
(pas de rassemblements)***

Participation :

Membres = Droits d'engagement 10 € (5 € -18 ans)

Dotation compétition individuelle:

1 prix Brut Général + 2 prix Net Général + 1 prix Net Vétérans

Dotation compétition double :

1 prix équipe Brut et 2 prix équipe Net

**En raison des restrictions sanitaires, pas de regroupement
avant ou après les parties, pas de remise des prix.**

**Dotation à venir récupérer au secrétariat du Club
à compter du lundi 10 mai 2021 à 14h00.**

COMPETITIONS VALESCURE – REGLES LOCALES SPECIFIQUES

Ces règles complètent les règles générales publiées

par le Royal et Ancien et les règles locales permanente de la FFG

Hors limites

- En absence de lignes blanches, les hors limites sont définis par l'élément de limite le plus intérieur entre les piquets blancs, les clôtures, grillages, piquets de clôture électrique.

Éléments parties intégrantes du parcours

- Les fossés non marqués sont dans la zone générale.
- Les traverses de chemin de fer dans une zone à pénalité.

Conditions anormales du parcours (obstructions inamovibles) (dégagement gratuit autorisé)

- Les murets, les chemins goudronnés, bétonnés, gravillonnés, le grillage de protection du départ du trou n°9 et son jardin paysager.
- Lorsque des zones de sol endommagé non marquées se trouvent à côté de chemins avec revêtement artificiel, l'ensemble est considéré comme une seule condition anormale de parcours lors du dégagement.
- Bunker : Quand la balle du joueur repose dans un bunker, le joueur peut se dégager gratuitement une seule fois en plaçant la balle d'origine ou une autre balle et en la jouant, de cette zone de dégagement.

Point de référence : l'emplacement de la balle d'origine.

Dimension de la zone de dégagement mesurée à partir du point de référence : une longueur de club mais avec ces limitations : la zone de dégagement doit être dans le bunker et ne doit pas être plus près du trou que le point de référence.

Pénalité pour jouer la balle d'un mauvais endroit en infraction avec la Règle locale : pénalité générale.

→ Les terrains en réparation sont marqués par des piquets bleus. Ces zones sont sur les trous N°10, 11, 12 et 15. Le joueur peut se dégager gratuitement en droppant sa balle ou une autre balle dans la zone de dégagement selon la Règle 16.1.b.

Zone à pénalité

- Trou n° 4 et trou n°18 – marquées par des piquets bicolores rouge à tête blanche. Quand on est quasiment certain que la balle a franchi en dernier la lisière de ces zones à pénalité rouge, le joueur peut, comme option de dégagement supplémentaire et avec un point de pénalité, dropper la balle d'origine ou une autre balle sur le côté opposé de cette zone à pénalité.
- Tous les ponts sont à l'intérieur de la zone à pénalité.

Temps de jeu maximum : 4H00

En cas de problème, contactez le commissaire de parcours au 06.31.12.16.22

Attention : Les clôtures électriques sont sous tension.

PRATIQUE ENCADREE DES COMPETITIONS DE CLUBS

Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19

- Le référent COVID et responsable de l'épreuve est Le Capitaine des Jeux Mr Christian DULON.
- Au départ et sur le parcours, respect des mesures sanitaires générales (distanciements physiques de 2 mètres en toutes circonstances).
 - L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
 - Chaque joueur doit être en possession d'un flacon de solution hydroalcoolique dans son sac.
 - Nous recommandons aux joueurs de ne pas toucher les drapeaux et les piquets de bornage du terrain. Les joueurs auront la possibilité de le faire uniquement dans le cas où ils se lavent les mains AVANT et APRES cette manipulation avec une solution hydroalcoolique.
 - La balle est considérée comme entrée si n'importe quelle partie de la balle est dans le trou, sous la surface du green. Une balle qui touche le drapeau ou la tige de relevage de la balle et ressort du trou est considérée comme n'étant pas entrée dans le trou.
 - Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs – Règle 1.2).